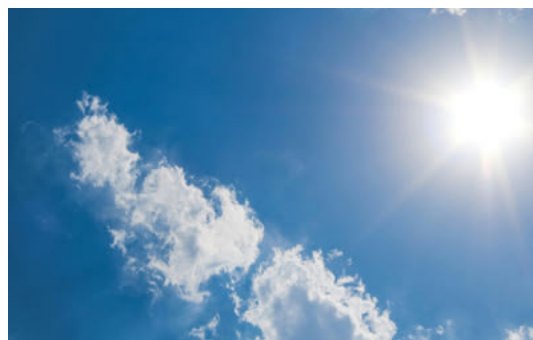


Le Mag Communal



5

CADRE DE VIE
Semaine de la
Mobilité 2026



CADRE DE VIE
Sécurité routière aux
abords des écoles

6

7-9

VIE COMMUNALE
Conseil Communal
Un organe central

BIBLIOTHEQUE
Calendrier des
activités

10



COHÉSION SOCIALE
L'informaticien public

11



**DU NEUF
À PONT-À-CELLES**

12



**CENTRE CULTUREL
DE PONT-A-CELLES**

13

CENTRE CULTUREL

14-15

AGENDA

Commune : 071/84.90.50 - **CPAS** : 071/84.93.00 - **Police** : 071/84.99.30 ou le 101
Éditeur responsable : Collège communal, Place communale, 22, 6230 Pont-à-Celles



Commune de Pont-à-Celles



Commune de Pont-à-Celles - Administration communale



Retour sur le Conseil communal du mois de juillet 2026.

Le Conseil communal s'est réuni ce 2 juillet 2026.
Voici les principales décisions qui y ont été adoptées :



ORGANES COMMUNAUX

Suite à la démission de Madame Marie DEMEURE :

- Madame Martine CAUCHIE-HANOTIAU a été installée en qualité de Conseillère communale ;
- Monsieur Adrien GODART a été installé en qualité de 5ème Echevin.

LOCATION DES BATIMENTS COMMUNAUX ET DES MAISONS DE VILLAGE

Le Conseil a revu en profondeur les règles et tarifs de location des bâtiments communaux et des Maisons de village.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Le bon entretien des fossés permet de limiter les risques d'inondation et d'améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement des voiries ; le Conseil a donc décidé de lancer le marché public visant à curer et reprofiler certains fossés communaux (montant estimé : 40.000 € TVAC).

DECHETS

L'intercommunale TIBI, chargée de la collecte et du traitement des déchets ménagers, a proposé à la commune d'abandonner la collecte des verres en porte-à-porte, et de la remplacer par des bulles à verres à installer sur le territoire communal. Le Conseil a décidé de ne pas marquer son accord sur la proposition de l'intercommunale TIBI. En effet, pour le Conseil :

- la collecte des verres en porte-à-porte est le meilleur service qui puisse exister pour les citoyens, puisqu'il leur permet de se débarrasser de leurs verres sans devoir se déplacer, tout en leur laissant la possibilité, s'ils veulent s'en débarrasser plus vite que lors de la collecte mensuelle, de se rendre au recyparc ;
- il s'agit également du service le plus adéquat pour toutes les personnes qui ne savent pas ou peu se déplacer, que ce soit pour des raisons de mobilité (absence de véhicule...) ou de santé ;
- supprimer ce service pour le remplacer par un service de bulles à verres reviendrait par conséquent à supprimer un service très précieux pour la population ;
- le gain financier par citoyen (entre 1,30 € et 1,40 € par an) serait largement insuffisant que pour compenser l'importance du service supprimé ;
- la présence de bulles à verres sur le territoire communal générerait des impacts non négligeables ; en effet, l'impact visuel des bulles à verres non enterrées, en lui-même, est déplorable, et même s'il s'agit de bulles enterrées, il faudrait concentrer en un ou plusieurs lieux, dans chaque village, des "points de déchets" ;
- dans leur grande majorité et le plus souvent, comme on le constate près des bulles à textiles, ces "points de déchets" constituent très rapidement des points de dépôts de déchets divers, aux alentours immédiats ; ainsi, à proximité de ces bulles à verres, ce seraient donc aussi souillures, morceaux de verres, déchets de toutes natures et présence d'insectes divers qui seraient à déplorer, et que les équipes communales devraient donc gérer ;
- alors qu'actuellement, les verres sont collectés une fois par mois, si la collecte en porte-à-porte était remplacée par des bulles à verres, c'est à tout moment que des verres seraient jetés dans ces bulles, avec toute les nuisances sonores et en termes de mobilité que cela générerait.

PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE DANS LES BATIMENTS OUVERTS AU PUBLIC

Dans le but de prévenir l'apparition, le développement et la propagation d'un incendie et d'assurer la sécurité des personnes, le Conseil communal a adopté un nouveau règlement déterminant les conditions minimales auxquelles doivent obligatoirement répondre la conception, la construction et l'aménagement des établissements recevant du public. Les habitations privées ne sont donc pas concernées. Ce règlement prévoit des délais permettant la mise en conformité éventuelle de ces bâtiments, et est consultable sur le site « deliberations.be », de même que sur le site internet communal.

PLAINES DE VACANCES

Comme depuis plusieurs années, le centre de vacances d'automne 2026 et celui de détente (carnaval) 2027 seront organisés par l'intercommunale HUmani.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Règlement de travail du personnel communal doit obligatoirement définir la procédure organisée par la commune en vue de maintenir le contact avec les travailleurs en incapacité de travail ; le Conseil a donc approuvé la modification du Règlement de travail du personnel communal non-enseignant, élaborée à cet effet.

VIE SCOLAIRE

Les lettres de mission des Directions des écoles communales ont été établies en 2020 et ont une validité de six ans ; le Conseil a donc approuvé les nouvelles. Le Conseil a également approuvé le profil de fonction de Directeur (F/H/X) de l'école fondamentale de Pont-à-Celles, et a décidé de procéder à un appel aux candidat(e)s pour l'admission au stage dans cette fonction de Directeur/trice. Enfin, le règlement de travail du personnel enseignant a été modifié afin d'y intégrer la procédure obligatoire de « maintien du contact » avec les enseignant(e)s en incapacité de travail.

Modification des organes communaux

Suite à la démission de Madame Marie Demeure, Monsieur Adrien GODART a été installé en qualité de 5ème Echevin.

Ses compétences sont les suivantes :

- Ressources humaines ;
- Commerces ;
- Vie économique ;
- Marchés ;
- Promotion du Territoire ;
- Associatif et Devoir de mémoire ;
- Participation citoyenne.



Retrouvez également les coordonnées de contact de Moniseur Godart sur notre site web : www.pontacelles.be rubrique "Collège communal".

Administration communale - Horaires et services

Votre Administration communale est ouverte aux horaires suivants :

- Lundi : 8h30-11h45 / 13h30-16h
- Mardi : 8h30-11h45 / Fermé l'après-midi
- Mercredi : 8h30-11h45 / 13h30-16h
- Jeudi : 8h30-11h45 / Fermé l'après-midi
- Vendredi : 8h30-11h45 / 13h30-16h



Une permanence est également assurée le samedi matin de 9h à 12h uniquement pour les services Population et Permis de conduire



Pour rappel, l'Administration met également à votre disposition un service de E-guichet en ligne.

Il vous est dès lors possible de commander vos documents (liste précise) et de simplement venir les récupérer une fois ces derniers disponibles.

Rendez-vous sur notre site web : www.pontacelles.be



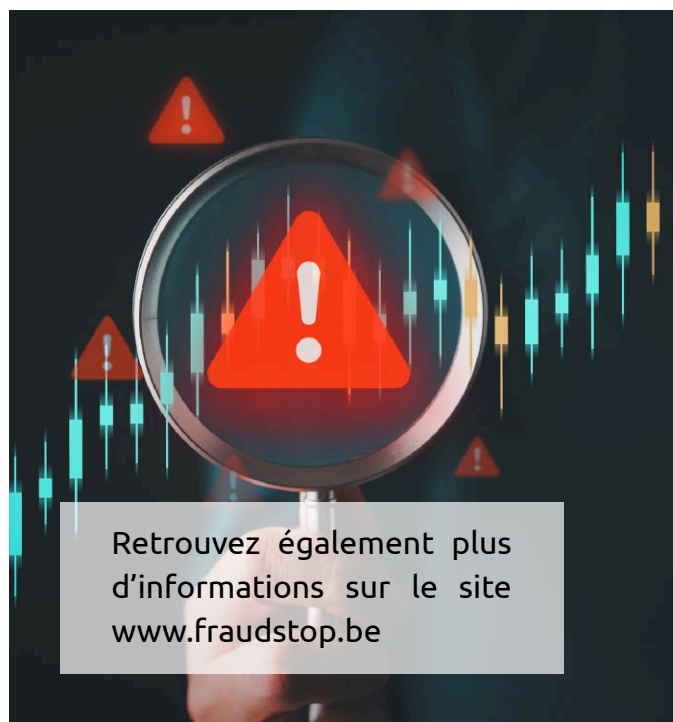
Que faire en cas d'arnaque ?

Vous avez été victime d'une fraude ? Vous avez des doutes quant à l'utilisation de vos données bancaires ? Le numéro FRAUDSTOP est là pour vous accompagner.

Ce numéro a été mis en place afin de faciliter la déclaration de fraudes. La centrale d'appel transmet directement votre alerte à l'organisme bancaire concerné et procède ensuite aux démarches nécessaires.



FRAUDSTOP : 078/ 170 170



Retrouvez également plus d'informations sur le site www.fraudstop.be

Rénovation - Chapelle d'Obaix

Tout au long de l'année, des travaux d'entretien, de nettoyage et de remise à neuf sont effectués sur l'ensemble de notre entité par nos équipes communales.

L'une des chapelles se situant rue des deux chapelles à Obaix a eu droit à un petit rajeunissement ! Nos équipes se sont chargées de sa remise en état général, de son nettoyage mais également de sa mise en peinture et du placement d'une porte toute neuve.



Merci aux équipes pour le travail réalisé !

Semaine de la Mobilité 2026

Cette année encore, Pont-à-Celles prendra part à la « Semaine de la Mobilité », dont l'édition 2026 se déroulera du mercredi 16 au mardi 22 septembre. Trois activités sont prévues :

Rue scolaire - Du 16 au 22 septembre 2026, la semaine uniquement

Une partie de la rue Raymond Brigode sera convertie en « rue scolaire » aux heures d'entrée et de sortie de l'école du Bois-Renaud. En effet, après l'expérience réussie en 2025 autour de l'école d'Obaix (rue des Mottes), nous continuons d'explorer l'intérêt de ce concept d'accès apaisé vers les établissements scolaires.

Permis théorique - Mercredi 16 septembre 2026 - Administration communale

Seriez-vous capable de réussir à nouveau l'examen théorique du permis de conduire ? Une animation didactique sera organisée par la cellule Mobilité de la Zone de Police Brunau pour vous permettre de tester votre niveau de connaissance actuel.

Défi Everest - Samedi 19 septembre 2026

Point d'orgue sportif et festif de la semaine : le « Défi Everest » sera relevé comme en 2025, avec l'objectif de faire encore mieux que lors de la première édition. Rendez-vous à la rue du Ployt le samedi 19/9 avec des mollets chauffés à bloc !

Ensemble pour une mobilité plus durable !

Sécurité routière aux abords des écoles

Au sein de notre commune, nous comptons 17 implantations scolaires quadrillant les différents villages. Chaque rentrée scolaire, le traditionnel balai de voitures et autres véhicules reprend et le trafic augmente aux heures d'affluence.



Afin de mettre en avant un savoir-vivre collectif mais surtout afin de garantir la sécurité de toutes et tous, un rappel de quelques règles est important :

- A l'approche des établissements scolaires, la prudence est évidemment de mise. La limitation de vitesse à 30km/h reste l'une des règles essentielles ;
- Les bus sont également très présents aux abords des écoles. Pour rappel, ces derniers sont prioritaires sur la voirie. Restez attentifs-ves aux différents arrêts et redémarrages ;
- Le *kiss and drive* est toléré mais dans la mesure du possible, arrêtez-vous sans perturber la circulation afin d'éviter les files et les bouchons ;
- De manière plus générale, restez attentifs-ves à votre environnement : piétons et vélos peuvent apparaître sans prévenir.

Pour rappel également, depuis décembre 2024, il est **interdit de fumer** dans un rayon de dix mètres autour des diverses entrées et sorties des établissements scolaires. Vous retrouverez ces mesures clairement indiquées au sol aux entrées et sorties des écoles de l'entité.

Sécurité incendie - Nouveauté

Vous êtes propriétaire d'un établissement pouvant accueillir du public ? Afin de garantir la sécurité de toutes et tous, l'Administration communale a mis en place un nouveau règlement communal relatif à la sécurité des établissements recevant du public.



Ce dernier comprend les divers domaines d'application, mesures et les délais de mise en conformité (prévention incendie, sorties de secours...).

Attention, comme indiqué, ce règlement concerne les établissements recevant du public, il ne s'applique donc pas aux habitations privées.



Retrouvez le règlement complet sur notre site web : www.pontacelles.be et sur le site www.deliberations.be

Conseil Communal Un organe central

Le Conseil communal est l'organe législatif de votre commune, directement élu par la population lors des élections communales.

Quel fonctionnement ?

Concrètement, le Conseil se réunit en séance une fois par mois, généralement le deuxième lundi du mois. A la fin de chaque année, le planning des Conseils communaux est établi pour l'année à venir. L'ordre du jour est quant à lui rendu public aux citoyens·nes quelques jours avant la séance soit par mail sur demande, soit via le site communale ou le site deliberations.be. Les conseillers et conseillères ont également accès aux divers dossiers neuf jours auparavant afin de préparer la séance.

Déroulement d'une séance ?

La séance se divise en deux parties, une publique ouverte à toutes et tous suivie d'une partie en huis clos qui aborde des questions de personnes.

Plusieurs étapes succinctes rythment la séance :

- La séance est ouverte par le bourgmestre. Les présences sont également actées afin de s'assurer que la majorité des conseillers et conseillères est présente, sans quoi les décisions ne peuvent être prises ;
- L'une des premières étapes de la séance est l'approbation du procès-verbal du Conseil précédent. Par exemple, lors de la séance du 2 juillet, le procès-verbal de la séance du 8 juin a été approuvé ;

- Les différents points sont ensuite traités. Certains dossiers engagent plus de questionnements, de débats et de discussions, d'autres peuvent être plus rapides ;
- Chaque conseiller·ère communale est tenu·e de s'exprimer sur le dossier à travers un vote. Il est possible de voter pour ou contre mais également de s'abstenir. Le vote est effectué oralement et retranscrit par la suite par le Directeur général ;
- Tous les points sont traités de cette manière. La séance est ensuite clôturée et le procès-verbal est finalisé.



*Le saviez-vous ?
Le marteau est encore utilisé pour acter l'ouverture et la clôture de la séance. Il ne s'agit pas d'une obligation mais plutôt d'une tradition.*

Pour rappel, les différents actes communaux sont disponibles et consultables sur le site www.deliberations.be



Pont-à-Celles au fil des rues

A travers nos différentes éditions du Mag Communal, nous parcourons l'entité et nous vous en apprenons plus sur les personnalités qui ont donné leur nom à certaines rues de Pont-à-Celles. Nous nous arrêtons aujourd'hui à Pont-à-Celles et à Viesville.

Rue Camille Thirionet à Pont-à-Celles —

Située en plein cœur de Pont-à-Celles et traversée par le chemin de fer, la rue Camille Thirionet constitue un axe important de la commune reliant les deux rives du canal Charleroi-Bruxelles et permettant notamment d'accéder à la Place communale. L'appellation "rue Camille Thirionet" a été votée lors du Conseil communal du 8 février 1927.

Son nom n'est pas inconnu de l'histoire de la commune. Camille Thirionet est en effet une personnalité locale. Docteur en médecine, de son nom complet Camille-Hubert-Joseph Thirionet, est né à Pont-à-Celles le 24 novembre 1842 et y décédé le 6 janvier 1927. Son père, Hubert Thirionet, est également une personnalité communale puisqu'il fut bourgmestre de la commune de Pont-à-Celles.



Source :
CELLA, périodique du Cercle d'histoire & d'archéologie de Pont-à-Celles et environs



Cité Deversenne - Viesville —

La cité Deversenne est une cité d'habitations se trouvant vers la sortie du village de Viesville.

Construite en 1961 par la société "A chacun son logis" de Trazegnies, la cité tire son nom de deux personnages clés du paysage communal pont-à-cellois.

Avant la fusion des communes en 1977, chaque village avait à sa tête un ou une bourgmestre. Léopold Deversenne était l'un d'entre eux. Né en 1868 et décédé en 1927 à Viesville, il fut bourgmestre de Viesville en 1921. Son fils, René Deversenne occupa également le poste de bourgmestre de Viesville durant une plus longue période, avant la fusion des communes, soit de 1947 à 1977.



Vous habitez une rue portant le nom d'une personnalité locale et vous désirez en savoir plus ?

Contactez-nous via l'adresse **communication@pontacelles.be** !

Dans la mesure du possible, l'histoire de votre rue apparaîtra peut-être dans une prochaine édition du Mag Communal !

Accueil Temps Libre

Stages d'automne

Vous êtes à la recherche d'un stage pour votre enfant durant les congés d'automne ? Notre service Accueil Temps Libre a regroupé les différents stages de l'entité dans une seule brochure disponible sur notre site web ! Cette brochure sera actualisée pour chaque période de congés scolaires.



Brochure



Page Facebook de
l'ATL



Campagne CAP 48

Depuis plus de 70 ans, l'organisation CAP 48 oeuvre pour l'inclusivité dans notre société. Afin de mener à bien ses diverses missions, la récolte de fonds est indispensable.

Cette année, les bénévoles de l'opération CAP 48 arpenteront nos villages pour la bonne cause.

Dans le cadre de la campagne 2026 CAP 48, les bénévoles de l'organisation proposeront divers objets (post-it, chaussettes) à la vente afin de récolter des fonds.



Afin d'éviter toute confusion, les bénévoles vendeurs auront une **carte d'identification**.



Retrouvez plus d'informations
sur le site www.cap48.be

Bibliothèque - Calendrier des activités

Septembre sonne... et les chevaliers sont de retour !

Ça y est, les cartables sont prêts, les crayons sont (presque) tous retrouvés et les vacances commencent doucement à laisser place à la rentrée... Mais à la bibliothèque, pas question de ranger les aventures dans un tiroir !

Cette année, nous partons à la découverte d'un univers peuplé de chevaliers courageux, de quêtes extraordinaires, de légendes et, bien sûr, de la mythique Table ronde ! Arthur et les chevaliers de la Table ronde seront notre fil rouge tout au long de l'année. Et notre aventure a déjà commencé cet été ! Lors de nos stages, de jeunes apprentis chevaliers ont retroussé leurs manches pour imaginer et fabriquer de magnifiques décors. Ils ont fait preuve de créativité, d'imagination... et probablement utilisé quelques pouvoirs magiques bien gardés !

Le résultat mérite vraiment le détour. Alors, que vous soyez chevalier en herbe, amateur de légendes, passionné de dragons ou simplement curieux de découvrir ce qui se trame à la bibliothèque, venez pousser notre porte et découvrir leurs créations !

EXPLORER & IMAGINER

12/09 – 11h : Bébé lecteurs & doudous invités

Histoires, comptines et images à partager avec les tout-petits... et leurs doudous (plus ou moins sages).

Pour qui ?

0-5 ans + accompagnants

Pourquoi venir ?

Éveiller les sens, partager un moment complice et découvrir la lecture dès le plus jeune âge.

ENFANTS

GRANDIR & RESENTIR

Inspire. Expire. Gère. Dates à déterminer – Les 2 derniers ateliers pour terminer le cycle !

Un atelier de respiration et de pleine conscience. Techniques simples, accessibles à toutes et tous, ados (à partir de 12 ans) comme adultes.

ADOLESCENTS

APPRENDRE & OSER

Inspire. Expire. Gère. Dates à déterminer - Les 2 derniers ateliers pour terminer le cycle !

Même atelier, regard différent : apprendre à ralentir et respirer efficacement au quotidien. Une pause utile, sans engagement. Pour qui : adultes et seniors.

ADULTES & SENIORS

À vos épées, vos livres et vos cartes au trésor : en septembre, l'aventure reprend !

LE PLANNING DU PLAN DE COHESION SOCIALE

Les Savants numériques

Les mercredis 9 et 16 septembre - 9h30 à 11h30

Séances spéciales après-vacances : vous avez beaucoup de photos sur votre smartphone et vous voulez les sauvegarder ? En faire des albums ? Notre Savant numérique vous explique comment faire !

Gratuit - Sur inscription au PCS.

Nouveau ! Aide administrative

Chaque 3ème jeudi du mois de 10h à 12h

Le but est d'aider les citoyens·nes à remplir des documents ou de les diriger vers les services adéquats. A l'initiative du Conseil communal Consultatif des Aînés. Gratuit. Au local près du café-papote.

Le saviez-vous ?

Le Plan de Cohésion sociale, ce sont beaucoup de projets et d'actions soutenus par de nombreux bénévoles pour favoriser des gestes qui permettent à des centaines d'autres personnes de se déplacer, de bricoler, de tricoter, de résoudre des problèmes informatiques, de se détendre et de rencontrer du monde, bref de renforcer la cohésion sociale.

Derrière tous ces bénévoles, il y a aussi une équipe pour réfléchir, mettre en place et porter les projets et les actions. Albelys, Geneviève et Vanessa, les animatrices se relaient pour assurer le suivi technique sur le terrain des différents projets et actions. Delphine, la Cheffe de projets, assure entre autres toute la logistique administrative et sa mise en pratique, ainsi que la coordination de l'équipe et des partenaires.

Vous avez une idée, un projet qui vous tient à cœur ? Vous pouvez les rencontrer à leur bureau aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi entre 8h30 et 12h
- du lundi au jeudi à partir de 13h30 sur rendez-vous pour des demandes plus spécifiques qui prennent plus de temps.

N'hésitez pas !



Affiche réalisée à l'aide d'une IA

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Ateliers pluridisciplinaires :
tous les lundis de 10h à 14h30

Crochet- café :
tous les mardis de 9h à 15h

Café-papote :
tous les jeudis de 9h à 12h

Jeux de société :
tous les jeudis de 13h à 16h

Sorties culturelles :
chaque mois

Pour plus d'informations, contactez-nous !

L'informaticien public

Lundis 14 et 28 septembre - sur rendez-vous

Besoin d'aide pour consulter Mypension, faire un virement bancaire ou mettre à jour votre anti-virus ?

Téléphonez au PCS pour un rendez-vous avec l'informaticien public. Gratuit

Les Ateliers du PCS

Vendredi 11 septembre de 10h à 12h :
Composition florale. La rentrée des classes à l'honneur ! Participation de 7€.

Vendredi 18 septembre de 9h à 13h30 :
Art culinaire. Accompagnement du barbecue pour finir l'été en beauté. Participation de 5€.

Inscription obligatoire à pcs@pontacelles.be et participation à verser sur le compte (les informations de paiement vous seront communiquées par mail après votre inscription).

Vie Féminine

Mardi 15 septembre - 9h à 14h

Atelier culinaire suivi d'un repas en toute convivialité. Participation aux frais de 3€ par personne. Pour toute information/inscription Lajous Marie-Hélène - 071/84.70.77 helene.lajous@gmail.com

CONTACT



Plan de Cohésion Sociale

071/84.90.69

071/84.90.42

071/84.90.41

071/84.90.40

pcs@pontacelles.be

Le Carnet du mois

Décès

DUMONT, Michel	31-03-1949	06-06-2026	Luttre
BUISSERET, Gisèle	28-11-1948	14-06-2026	Luttre
BOUQUIAUX, Marcelle	31-01-1930	18-06-2026	Pont-à-Celles
STESMANS, Marcel	08-07-1936	20-06-2026	Pont-à-Celles
BALLIEUX, Valérie	14-04-1970	20-06-2026	Pont-à-Celles
MALAISE, Armand	11-02-1935	23-06-2026	Obaix
DUMONCEAU, Simon	12-12-1941	23-06-2026	Obaix
HOUYET, Marie-Claire	18-02-1937	27-06-2026	Thiméon
BILLE, Renée	07-07-1933	30-06-2026	Thiméon
KOK, Anna	22-06-1934	01-07-2026	Pont-à-Celles
MAYEUR, Jeanine	23-05-1938	04-07-2026	Pont-à-Celles
DERAMAIX, Maurice	10-04-1936	12-07-2026	Thiméon
VANDERHEYDEN, Jeremy	07-02-1987	15-07-2026	Obaix
RIVAS, Annick	26-02-1958	25-07-2026	Pont-à-Celles
DELAHAUT, Gisèle	02-07-1937	29-07-2026	Thiméon
COURTOIS, Yves	11-12-1933	30-07-2026	Viesville
VERCRUYSSSE, Anne-Marie	02-04-1960	31-07-2026	Pont-à-Celles

Mariages

BORGERS Carine & BRACQUEZ Philippe	06-06-26
VANDELEENE Hélène & VAN PEBORGH Quentin	06-06-26
LATRAGNA Vanessa & LEFEVRE Thomas	13-06-26
ANCIAUX Austin & ÖZKAN Selena	20-06-26
DESTRAIN Freddy & PARTY Valérie	26-06-26
CARON Christophe & MOULIN Melissa	27-06-26
DEGUELLE Boris & VAN TROEYE Sarah	27-06-26
EVERAERT Jean-François & FRANCOIS Nora	27-06-26
FRANC John & RAEYMACKERS Vinciane	27-06-26
JACQUES Gilles & MOMMENS Cindy	04-07-26
DELFERRIERE Florence & LABAR Maxime	11-07-26
BASBAS Gaëtan & STOCQ Adeline	18-07-26
FENDERO Laetitia & ROBAYES Sammuel	20-07-26
DEFTERIGOS Eugénie & LISON Sébastien	23-07-26
DE BILDE Céline & MONNOM David	25-07-26
BUNEA Teodora & DETRY Vincent	27-07-26

Toutes les données ci-dessus sont communiquées dans le respect des normes RGPD.



EXPOSITION : Germaine à Pont-à-Celles

Germaine a posé ses valises à Pont-à-Celles. Venez découvrir ses trésors ! Elle a trop envie de vous revoir !

Visite guidée de l'exposition sur inscription (laurence@ccpac.be) : 13h45-14h30 ou 15h-15h45 ou 16h15-17h.

Juke-Box DJ Party seront présents de 17h à 18h30 avec 1500 45 tours de 1950 à 1990 !

Dimanche 6 septembre de 13h30 à 18h30.

Entrée libre.

Au H28, rue de la Chaudronnerie 2 - 6230 PAC.



EXPOSITION : Le Fil des Liens

Ce sont 6 artistes qui vous partagent leur passion.

Anne Snollaerts - Peinture

Cathy Nicolay - Photographie

Chantal Duquesne - Poterie

Diane Tenret - Céramique

Nathalie Sawczuk - Création de bijoux

Sophie Deleuze - Peinture

Samedi 12 et dimanche 13 septembre. De 14h à 18h.

Entrée libre.

Au Centre culturel à Liberchies



SPECTACLE : "On Air"

Lors des Déjantés du Guidon, DJ outrancier jusqu'au bout de la moustache, André Fidelio vous fera vibrer à coups de Beat Box et de 33 tours de jonglerie ! Aussi scintillant qu'une boule disco, son sourire ultra-white allume le Dance Floor. Il jongle, au sens propre, avec ses disques comme avec les situations, mais derrière le micro, court-circuit, le sound-system prend le pouvoir.

Dimanche 20 septembre.

De 15h50 à 16h45.

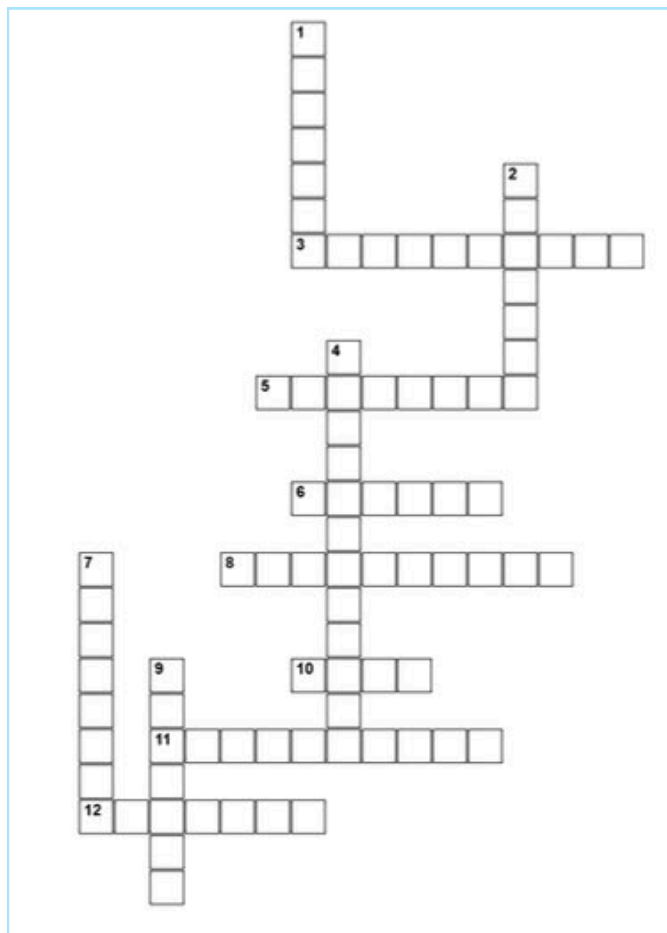
Entrée libre.

Sur la place de Liberchies.

© dada



Mots-croisés



Mots-croisés réalisé avec l'aide d'une IA : edicol.net

Avez-vous été attentif-ve ? Remplissez ce mots croisés composé de mots, thèmes abordés tout au long de notre Mag communal !

1. Ensemble de chanteurs et chanteuses ;
2. Troisième saison de l'année ;
3. Présentation d'œuvres d'art ;
4. Contraire d'autorisation ;
5. Personne qui offre de son temps gratuitement souvent au profit d'une cause honorable ;
6. Action malveillante ;
7. Monument religieux, généralement de plus petite taille ;
8. Pouvoir qui réglemente ;
9. Professionnel de santé ;
10. Synonyme de senior ;
11. Ensemble de citoyens et citoyennes ;
12. Plus haut sommet du monde ;

LA PORTE AUX CHANSONS
sous la direction de Laurence Heyligen

La chorale chante bientôt pour ses 50 ans...

EN CONCERT

Invitation au voyage

accompagnée de **SAMM'CHANTE**
sous la direction de Valérie Torton

QUAND ? Le 10 octobre 2026, à 16h00
OÙ ? Salle polyvalente de Viesville, place des Résistants 6230 Pont-à-Celles
PRIX ? Adulte : 12€ Enfant -12 ans : gratuit
CONTACT : porteauchansons@gmail.com

Editrice responsable : Corinne Ertvelt



Retrouvez plus d'événements sur notre site web : www.pontacelles.be rubrique "Agenda".

Réponses : 1 : Chorale 2 : Automne 3 : Exposition 4 : Interdiction 5 : Bénévole 6 : Fraude 7 : Chapelle 8 : Législatif 9 : Docteur 10 : Aîné 11 : communauté 12 : Everest

Activités Maison de la Laïcité

Dates :

- Les mardis 1, 8, 15, 22, 29 septembre de 13h à 17h : club de loisirs ;
- Les lundis 7, 14, 21 et 28 septembre de 10h30 à 12h : cours de méditation ;
- Le 16 septembre à 13h30 : ciné-débat, film : « Aïmons nous vivants » ; comédie française de Jean-Pierre Améris ;
- Les mercredis 2 et 23 septembre de 9h30 à 12h : atelier « Céramique » ;
- Les mercredis 2 et 23 septembre de 13h30 à 16h30 : atelier « Pastel » ;
- Le 24 septembre à 12h : repas convivial ; menu : apéritif, terrine de lapin aux noisettes-crudités, filet de porc blackwell's, tarte et café, PAF : 26€, inscription jusqu'au 17/09.

Organisateur : Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles ;

Lieu : Rue de l'Eglise, 7, 6230 Pont-à-Celles ;

Info : tel : 071/84.78.85 - info@ml-pontacelles.be - Facebook « ASBL Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles ».

Maison Sport & Santé

LES MERCREDIS DU SPORT CYCLE MULTISPORT

5 - 8 ans
Développement de la motricité globale : maîtrise des habiletés de base (courir, lancer, attraper et sauter), acquisition de l'équilibre, de la coordination et de la perception de l'espace. Apprentissage par le jeu

Lieu : Hall des Sports de Luttre
Mercredi de 14h00 à 15h15
Prix : 50 € par période scolaire

9 - 12 ans
Acquisition des techniques sportives spécifiques
Développement de l'esprit d'équipe
Développement de l'endurance
Introduction aux règles du jeu et à la tactique

Inscription

INFORMATIONS
Maison Sport & Santé de Pont-à-Celles
Samuel : 0471/96.31.07
Maisonsportsante@pontacelles.be



Médecin généraliste ou pharmacie de garde ?

Contactez Allo Santé au **1733** en précisant votre numéro de secteur :

11 pour Liberchies/15 pour Thiméon et Viesville/16 pour Luttre, Pont-à-Celles, Obaix, Buzet et Rosseignies.



Vétérinaires de garde en septembre 2026.

Du vendredi 4 septembre 19h au vendredi 11 septembre 19h

Du vendredi 11 septembre 19h au vendredi 18 septembre 19h

Du vendredi 18 septembre 19h au vendredi 25 septembre 19h

Du vendredi 25 septembre 19h au vendredi 2 octobre 19h

Dr Benoît Deridder 071/84.44.26

Dr Laura Heuchamps 0472/53.12.88

Dr Stéphanie Kairet 0497/67.86.62

Dr Marie-Aude Artoisenet 0473/80.54.06



COLLECTE DES DÉCHETS



	PMC	Verre, papier et carton	Déchets ménagers
Pont-à-Celles Luttre Viesville	1er septembre 15 septembre 29 septembre	1er septembre 29 septembre	Chaque mardi
Obaix Buzet Thiméon Rosseignies Liberchies	2 septembre 16 septembre 30 septembre	2 septembre 30 septembre	Chaque mercredi



Le Plan Climat fait sa rentrée !



Découvrez les deux événements de cette rentrée,
estampillés Plan Climat 2030 !

Rencontre de l'Energie
Communautés d'énergie

22/09/26
19h30



Maison Rurale H28, Rue de la Chaudronnerie 2
6230 Pont-à-Celles

19/09/26

Semaine de la Mobilité
Défi Everest



Rue du Ployt, Luttre

Editeur responsable : Collège communal, Place communale, 22, 6230 Pont-à-Celles

